

Radiance Humanis Retraite Pro

Professionnels Indépendants



Protéger c'est s'engager
humanis.com

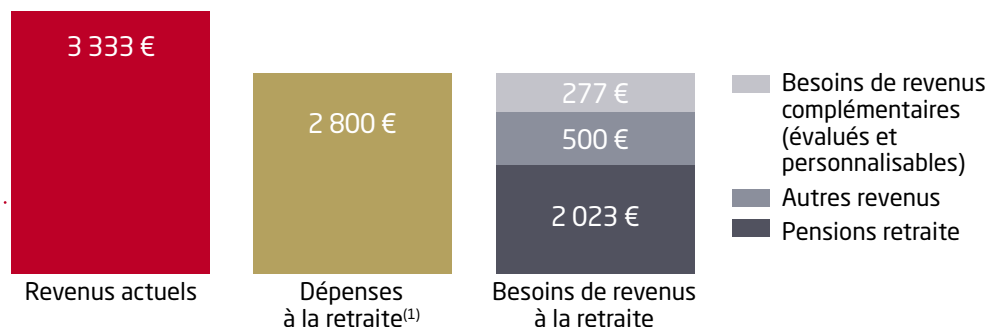
76%* des professionnels indépendants se disent mal protégés en cas de départ à la retraite. Il n'est pas toujours facile de se retrouver dans les différentes réformes des retraites. Alors quelle disposition prendre pour maintenir votre niveau de vie lorsque vous serez à la retraite ?

Les bonnes raisons de préparer aujourd'hui sa retraite

- 1- La pension de retraite ne suffira pas à couvrir les dépenses incontournables.
- 2- L'espérance de vie augmente.
- 3- Vous avez besoin de maintenir votre niveau de vie à la retraite.
- 4- Des cotisations déductibles de votre bénéfice imposable.

Edouard, pharmacien, 45 ans

« Quand j'ai rencontré mon conseiller Radiance Groupe Humanis, je pensais que la vente de mon affaire me rapporterait de quoi subvenir à mes besoins à la retraite. En discutant, je me suis rendu compte que sa valeur actuelle ne préjugerait en rien de sa valeur future, et donc qu'il était préférable de me constituer un autre complément de revenus. En souscrivant Radiance Humanis Retraite Pro, je bénéficie d'un complément de retraite garanti à vie, et en cas de décès une partie sera reversée à ma femme. »



(1) Estimation initiale basée sur le profil INSEE. *Etude CSA, novembre 2014

**1**

Pourquoi choisir un contrat épargne retraite madelin

Le contrat Retraite « Madelin » est la solution d'épargne retraite dédiée à tous les Professionnels Indépendants non agricoles : artisans, commerçants, gérants de sociétés, professions libérales, ainsi qu'à leur conjoint collaborateur.

Ce contrat vous offre un double avantage :

- **TOUT DE SUITE** : vous vous constituez une épargne régulière et les versements que vous effectuez sont déductibles de votre revenu imposable. Ainsi votre effort d'épargne sera financé en partie par une économie d'impôt.
- **À LA RETRAITE** : vous bénéficierez d'un complément de revenus⁽¹⁾ réguliers sous forme de rente viagère. Il s'ajoute à ceux qui vous sont versés par vos régimes de retraite complémentaire.

(1) Déductibles dans les limites et conditions fixées par la réglementation en vigueur

2

Préparez dès à présent votre retraite

Une épargne régulière + des avantages fiscaux... Radiance Humanis Retraite Pro vous permet de préparer votre retraite en toute sérénité.

► Une épargne régulière adaptée à vos moyens financiers

- Vous alimentez votre contrat par des **versements réguliers** ; le montant minimum annuel des cotisations est de 1 000 €.
- Quand vous le souhaitez, vous pouvez **modifier la périodicité** de vos versements réguliers.
- Vous pouvez aussi verser des **cotisations complémentaires à partir de 480 €**.

► Des avantages fiscaux immédiats

Les versements que vous effectuez sur votre contrat sont déductibles de votre bénéfice imposable. L'enveloppe fiscale spécifique à la retraite Madelin peut aller jusqu'à 71 440€** par an, sans gréver les enveloppes dédiées aux cotisations santé et prévoyance



A savoir

Vous pouvez verser des cotisations de « rattrapage » des années de retraite durant lesquelles vous n'avez pas cotisé. Contactez votre conseiller pour en savoir plus.

► Comment calculer votre plafond de déductibilité ?

Exemples de déduction fiscale maximum pour les cotisations versées en 2016*

Bénéfice annuel	Maximum déductible
33 000 €	3 862 € **
100 000 €	19 208 € **
310 000 €	71 440 € **

* plafond annuel de la Sécurité sociale 2016 : 38 616€

** De cette enveloppe doivent être déduits les cotisations PERP, l'abondement PERCO, les cotisations Madelin du conjoint collaborateur...



3

Choisissez la gestion qui vous ressemble

► Différentes possibilités de gestion

- **Gestion Libre.** Vous fixez vous-même la répartition de votre épargne au sein d'une gamme de supports d'investissement.
- **Gestion programmée équilibrée ou dynamique.** Nos experts financiers optimisent la valorisation de votre épargne en fonction de votre date prévisionnelle de départ en retraite, tout en sécurisant votre épargne au fur et à mesure.

Des fonds d'investissement de conviction

Des supports d'investissement sélectionnés pour faire grandir votre épargne : Parce que nous prôtons un investissement responsable, nous proposons des supports financiers ISR (Investissement Socialement Responsable). Ces placements prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance et non plus uniquement les caractéristiques financières.



Le plus de la gestion programmée

Vous disposez une fois par an, et sans aucun frais, d'une option de rééquilibrage automatique pour sécuriser votre épargne en fonction de votre profil d'investisseur.

une gestion
de votre contrat
**100% LOCALISÉE
EN FRANCE**

**4**

Profitez de garanties de prévoyance renforcées

Radiance Humanis Retraite Pro, c'est aussi une gamme de garanties qui vous permettent de voir l'avenir plus sereinement.

- **Garantie de rente sécurisée.** Votre rente sera calculée sur la base de la table de mortalité* garantie à l'adhésion.
- **Garantie protection.** Elle vous offre la garantie du montant des sommes versées en cas de décès pendant la période de constitution, sans délais de carence.
- **Garantie continuité.** Elle assure une alimentation de votre contrat en cas d'arrêt de travail.
- **Un large choix d'options de rente viagère personnalisable** lors de votre départ en retraite.

* statistiques officielles issues de l'INSEE



Les Plus Radiance Humanis Retraite Pro

- Une analyse précise de vos besoins matérialisée par une étude personnalisée.
- Un accompagnement par un réseau expert des Professionnels Indépendants tout au long de la vie de votre contrat.
- La régularité et la performance du fonds en euros «Actif Retraite R2E» 2,56%*.
- Des options renforcées pour protéger votre avenir et celui de vos proches.
- Une équipe de gestion et une plateforme dédiées, spécialisées qui s'engagent à vous répondre de manière réactive.

*Taux net, hors prélèvements sociaux

HUMANIS, l'un des premiers groupes de protection sociale en France avec AXA, 1^{er} assureur européen

► Radiance Groupe Humanis

L'ambition du groupe Humanis est de protéger au mieux chaque personne, en conjuguant des enjeux d'efficacité économique et d'utilité sociale.

C'est pourquoi, le groupe propose les solutions Radiance Groupe Humanis en santé, prévoyance, épargne et retraite.

Grâce à la solidité et l'expertise d'Humanis, les garanties Radiance Groupe Humanis sont plus que jamais adaptées aux professionnels indépendants et aux salariés pour leur protection sociale obligatoire et complémentaire au quotidien.

► R2E - Retraite Epargne Expertise

Issu du rapprochement de deux partenaires Humanis Prévoyance (membre du groupe HUMANIS) et AXA France Vie, spécialistes de la protection sociale complémentaire, R2E s'adresse légitimement aux professionnels indépendants et aux entreprises pour lesquels l'Épargne Retraite est un enjeu majeur.

R2E se démarque en proposant des solutions simples et innovantes qui prennent en considération les priorités et les attentes des professionnels indépendants et des entreprises que ce soit en termes de politique salariale ou en termes de capacités financières.



Pour plus d'informations
rapprochez-vous de votre
conseiller

→ [humanis.com](https://www.humanis.com)



Produit assuré par R2E - Retraite Epargne Expertise - Société Anonyme au capital de 22 100 000 € régie par le Code des assurances. RCS Nanterre 8 529 668 335. Siège social : 139-147 rue Paul Vaillant Couturier-92240 MALAKOFF
Produit distribué par les mutuelles membres du groupe Humanis. **Mutuelle Humanis Nationale (MHN)**, Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 339 358 681 - siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier, 92240 Malakoff. Radiance Groupe Humanis Grand Est, Mutuelle immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 483 747 333, régie par le livre II du Code de la Mutualité. Siège social : 95 rue de Vendôme - 69006 Lyon. Radiance Groupe Humanis est une marque commerciale du groupe Humanis.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.